

Le front populaire en miroir 1936 / 2016



Serge Wolikow

Historien - Fondation Gabriel Péri - Msh Dijon

Il en est des débats sur la mémoire comme des histoires de famille : il y a ceux qui s'engagent sur les points qui divisent quand tout va mal : on cherche des responsables et des boucs émissaires y compris dans le passé. Il y a sur ce point toujours matière à exhumer des clivages ambigus, des combats douteux qui alimentent le pessimisme de la volonté comme de l'action. Mais il est des références qui, en revanche, constituent des **réservoirs de dynamisme**, des **références stimulantes pour la réflexion contemporaine**, qui permettent de tisser un lien entre expérience passée et projet d'avenir. La mémoire du front populaire appartient à cette deuxième catégorie.

Sans doute cela n'a pas toujours été le cas : au lendemain même du front populaire le **régime de Vichy**, fort de la collaboration allemande, l'a **mis en accusation**. Le procès du front populaire, organisé à Riom, contre les dirigeants qui avaient gouverné la France en 1936 et 1937, avait, en construisant une mémoire sombre et négative de l'épisode historique, pour but de discréditer sans délai cette expérience historique. **Les combats de la résistance, l'union des forces patriotiques jusque dans la reconstruction du pays, ensuite les tentatives d'union de la gauche mais aussi les mouvements sociaux aussi bien dans les années 1950**

que 1960 allaient vivifier la référence au front populaire. La mémoire du front populaire, désormais associé à l'image valorisante du succès électoral combiné avec un mouvement social et une politique sociale allait même alimenter la nostalgie et bientôt servir de modèle dont différentes forces politiques et syndicales, à gauche, se réclamaient l'héritage.

Le regard actuel sur le Front populaire, est plus dépassionné, c'est certainement un signe des temps dont on ne doit pas nécessairement se réjouir ! Il est difficile de se réclamer du Front populaire quand on met à mal le droit du travail dans le développement du quel le Front populaire a représenté une étape majeure.

La mémoire du front populaire garde une grande actualité pour qui souhaite connaître et comprendre l'histoire des mouvements sociaux et les luttes des forces de gauches en France. En effet, **le Front populaire, dans un monde capitaliste en crise, c'est un moment historique exceptionnel où luttes ouvrières, mobilisation politique démocratique et sociale se sont combinées. Les grandes grèves inédites avec occupation** des entreprises par les salariés viennent prolonger une **victoire électorale fondée sur l'antifascisme** et les **revendications sociales contre un patronat discrédité** par son incapacité à sortir le pays de la crise. La lutte contre l'extrême droite fasciste s'est articulée avec l'action pour la défense des revendications économiques et sociales d'un mouvement ouvrier acquis à l'idée de la nécessaire réduction de la durée du travail. Les grèves qui rassemblent les différentes catégories de salariés, hommes et femmes, français et étrangers, jeunes et adultes, ouvriers et employés imposent des réformes sociales qui bouleversent en partie le rapport de force entre le travail et le capital. **Les lois sur les représentants du personnel, sur les conventions collectives par branche, les congés payés, la réduction de la semaine de travail à 40 heures constituent des avancées que le patronat doit accepter contraint et forcé mais bien décidé à prendre sa revanche.** De ce point de vue la décennie de 1936 à 1946 doit être envisagée comme une période d'affrontements sociaux durant laquelle le statut du travail et des travailleurs occupe une place centrale.

Les avancées sociales de la Libération en 1945 et 1946 prolongent celles du Front populaire.

Les remises en cause actuelles s'inscrivent à l'inverse... !

Pour une réflexion sur la « loi travail » et la mobilisation sociale qui s'y est opposée, voir les entretiens réalisés par Espaces marx dans le cadre de leur « Micro-trottoir de la critique » :

Micro-trottoir de la critique #1 :

Bernard Friot et la Loi Travail (vidéo, 15 mon 2016)

Bernard Friot, sociologie et économiste, replace cette réforme dérégulatrice dans le contexte général de développement de l'infra emploi tout en esquissant des solutions progressistes et antilibérales.

Et le verbatim de la version longue :

<https://blogs.mediapart.fr/espaces-marx/blog/230516/discussion-avec-bernard-friot-loi-travail-infra-emploi-et-salaire-vie>

Micro-trottoir de la critique #2 :

Josépha Dirringer et la Loi Travail

Josépha Dirringer, maître de conférences en droit à Rennes, spécialisée en droit social, membre du GR-PACT (Groupe de recherches pour un autre Code du Travail) décortique les différentes mesures comprises dans la loi travail, l'idéologie qui le sous-tend et les conséquences qu'elle entraîne d'un point de vue juridique. Elle aborde également les questions du contrat de travail unique et de la participation des salarié-e-s à la gestion de leur entreprise.

Et le verbatim de sa version longue :

<https://blogs.mediapart.fr/espaces-marx/blog/240516/discussion-avec-josepha-dirringer-la-loi-travail-sous-l'angle-juridique>

Pour suivre les travaux GR-PACT (Groupe de recherches pour un autre Code du Travail) :

<http://pact2016.blogspot.fr/>

Micro-trottoir de la critique #3 :

Claude Didry et la Loi Travail

Claude Didry, sociologue et chercheur au CNRS resitue la loi travail dans la dynamique régressive des réformes néolibérales et discute du travail, de l'histoire de sa codification et des solutions pour le rendre émancipateur.

Et le verbatim de sa version longue :

<https://blogs.mediapart.fr/espaces-marx/blog/100616/discussion-avec-claude-didry-loi-el-khomri-histoire-et-code-du-travail>

VIDEO / 1er Mai 1936, Archives



VIDEO / La fête de l'humanité à Garches en 1936

Notes de bas de page :

Pour citer cet article :